

Compte rendu du Conseil d'Administration du 04 mai 2016

[Nouvelle Démocratie Etudiante]

I. Ordre du jour

A) Approbation du PV du précédent CA datant du 11 février 2016

B) Election du vice-président du Conseil

C) Election des vice-présidents délégués

D) Election du bureau

II. Présence

- Nouvelle Démocratie Etudiante 1/1
- UNEF 1/1
- M22M 2/2
- 26 personnes élues membres du Conseil d'Administration présentes. 6 procurations. Donc 32 votants.

III. Conditions de vote

Majorité absolue à 17 au premier tour, relative au second tour si plusieurs candidats.

IV Résultats des élections

A) Vote sur le PV du 11 février 2016

Vote à mains levées : 5 abstentions stériles, M22M « notamment ».
→ Le PV est adopté à la majorité absolue.

B) Election du vice-président du Conseil

1) Candidats :

Un seul candidat → Olivier Lecuq. Précédent VP du Conseil d'Administration, membre liste UPPA 2020, professeur agrégé de droit public, directeur du master droit et contentieux des libertés, directeur de l'I2IA.

2) Son discours :

- Présentation de sa formation et son rôle en tant qu'enseignant à PAU, l'IE2IA etc...
- Sa conception du VPCA → veiller au bon fonctionnement du CA, aux bonnes conditions d'information des membres du CA. Quelqu'un de généraliste au regard des politiques menées par le Président.

3) Questions posées :

- Sur les statuts (qui n'avaient pas été votés faute de corum), question sans rapport.
- Gel des postes → fermement contre en son fort intérieur.
- Suppression de 20 postes d'enseignants chercheurs
- Problématique du tirage au sort des étudiants pour entrer à l'UPPA → 2M de déficit de masse salariale qui l'ont conditionné. Mais selon Amara, aucun étudiant ne sera refusé. Ça va se passer en juillet et elles seront consolidées de manière définitive. 3.000 inscriptions en STAPS, 400 en premiers vœux. Quelques STAPS acceptent toujours sans sélectionner.
- Renouvellement de la convention passée avec la FOP → délivrer des diplômes à des étudiants formés par une école privée. Il est favorable à une formation faite par l'UPPA, à distance certes mais menées par l'UPPA (entité publique).

4) Vote à bulletin secret :

- Pour → **21**
- Contre →
- Abstention → **11**

→ Olivier Lecuq est réélu vice-président du Conseil d'Administration à la majorité absolue (**21/32**).

C) Election des vice-président délégués

1) Liste de candidats proposée par Mohammed Amara

- Hélène CARRE : vice-présidente déléguée patrimoine.
- Christophe DEMAIL : vice-président délégué valorisation de la recherche et transfert de technologie.
- David BESSIERES : vice-président délégué relations internationales.
- Sylvie DAGREOU : vice-présidente déléguée vie sur les campus.
- Eve PERE : vice-présidente déléguée à l'insertion professionnelle.
- Laurent BORDES : vice-président délégué numérique (nouvelle VP).

2) Questions

- Pourquoi pas de VP aux ressources humaines ? → Il y en aura une le 26 mai, et des chargés de missions.
- Laurent Bordes est déjà directeur de l'IPRA, cumul de mandats ? C'est le Président qui lui a demandé, il préfère que ce soit la même personne. « *Pas un cumul, un sacerdoce* ».

3) Vote à bulletin secret

- Pour → 20
- Contre →
- Abstention → 11

→ La liste proposée par le Président Amara est élue à la majorité absolue.

D) Election du bureau

Le M22M veut imposer le VPE comme membre du bureau. Amara est opposé, on n'enlèvera pas un VP statutaire, surtout lorsque le bureau est composé des gens avec qui travaille le Président sur des questions techniques auxquelles le VPE ne connaît rien. A remarquer que le VPE fait déjà partie du bureau élargi (VP délégués), non du bureau restreint (VP statutaires) comme l'a souligné le Président puisque c'est lui qui est à l'origine de cette nouveauté.

1) Liste de candidats proposée par le Président Amara

Le bureau est composé des trois VP statutaires.

2) Vote à mains levées

- Pour → 21
- Abstention → 11

→ La liste proposée par le Président Amara est élue à la majorité absolue.

V. Informations données par le Président Mohammed Amara

- Contrat quinquennal signé en juillet 2016 → discussion avec le ministère.
- Concernant la grande Région → Université commune à l'échelle de la grande Région, mais problème avec Limoges (attachée à son ancienne région).
- Bordeaux Montaigne, Bordeaux, et Rectorat → passage au 24 mai.
- Problèmes avec le nom de domaine univ-pau.fr.